



Réunion plénière du CAC du samedi 17 janvier 2015

Synthèse de l'atelier de l'après-midi Printemps des associations citoyennes

L'atelier « printemps des associations citoyennes » avait pour **objectif de définir les contours de la mobilisation qui sera lancée à partir du mois de mars**. Une douzaine de personnes y ont participé.

Après une rapide présentation des différents groupes locaux d'ores et déjà constitués et des mobilisations locales planifiées ou en court d'élaboration, deux membres du collectif local des associations de Loire Atlantique ont fait part aux participants de l'état d'avancement de leur action.

Le CAC 44, créé récemment sur Nantes, et qui regroupe une cinquantaine d'associations a validé lors de sa dernière rencontre l'organisation d'**une semaine d'action du 16 au 22 mars 2015**. Une série de propositions ont ainsi été réalisées (un village fantôme associatif, un concert de soutien, des ateliers porteurs de paroles, actions sur twitter et facebook, des soirées d'échanges et de débats), etc.

L'atelier a donc ensuite réfléchi aux contours de la **mobilisation printanière**. Tout d'abord, il a été convenu d'encourager les associations à se mobiliser autour de trois objectifs (au choix) :

- 1°) Réfléchir entre associations aux relations inter-associatives et aux manières dont nous fonctionnons collectivement ;
- 2°) Interpeller les élus, les politiques et les représentants officiels sur les difficultés du monde associatif et notamment la conséquence des restrictions budgétaires ;
- 3°) Informer les citoyens, les usages des associations et « le grand public » sur le travail quotidien réalisé par les associations citoyennes et les dangers qui pèsent sur elles ;

Suite à cela, nous avons commencé à lister quelques tâches qui pourraient être réalisées par le CAC dans les prochaines semaines :

- Finaliser des outils de mobilisation telle que « les fiches pédagogiques » sur les difficultés du monde associatif ;
- réaliser une petite vidéo humoristique qui pourrait être diffusée largement et servir à la mobilisation des associations ;
- se répartir, parmi les militants actifs du CAC, une ou deux communes où sont implantées des associations signataires pour y organiser des soirées d'échanges, d'information et de débat ;
- réaliser des supports de communication qui pourraient être repris par les collectifs locaux au moment de leur mobilisation ;
- organiser une conférence de presse nationale, pour lancer le printemps des associations citoyennes et donner une meilleure visibilité aux mobilisations locales ;
- élaborer un compteur des disparitions d'emplois / d'associations / d'activités sur le site Internet du CAC national ;
- mettre en parallèle des choix de différentes collectivités locales (maintiens des financements ou diminution) concernant les associations ;
- réaliser un vidéomathon des « coups de gueule » des associations ;
- etc.